

**DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2017-14**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 12
Pouvoirs : 1
Votants : 11

L'an deux mil dix sept
Le 23 mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation, 16 mars 2017

**OBJET : APPROBATION POUR LE BUDGET COMMUNAL DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2016**

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Bruno BESANÇON, Florence MANDON, Arnaud DUCCELLIER FAUVY, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL

EXCUSES : Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL, Philippe PELLET donne pouvoir à J-M DREVET

Bruno BESANÇON a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de M. Michel PERRET, adjoint aux finances, pour délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2016, dressé par M. Jean-Michel DREVET, Maire.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et en avoir délibéré, étant entendu que le maire n'a pas pris part au vote :

APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2016 certifié conforme au compte de gestion ;

CONSTATE, à l'unanimité, les résultats suivants :

Résultat de l'exercice 2016 :

Déficit d'investissement de 354 146.02 €
Excédent de fonctionnement de 49 834.03 €

Résultat de clôture de 2016 :

Déficit d'investissement de 180 762.93 €
Excédent de fonctionnement de 292 961.28 €

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures, pour copie conforme
Transmis et Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché